



Avertissement

CRUCIFÈRES

No 14 – 2 août 2007

EN BREF :

- État de la situation : irrigation à prévoir et poursuite de la prévention des carences en calcium.
- Mouche du chou : la ponte de la 2^e génération est en diminution.
- Chenilles défoliatrices : selon les secteurs, on voit davantage de piérides du chou ou de fausses-arpenteuses du chou; les fausses-teignes sont toujours présentes en bon nombre.
- Pucerons : augmentation des populations; lorsque des traitements sont prévus contre les chenilles, choisir un insecticide pouvant également réprimer les pucerons.
- Cécidomyie du chou-fleur : captures à la hausse dans des champs de crucifères.
- Limaces : des choux-fleurs et des choux chinois des régions de Lanaudière, de Québec et de la Montérégie sont attaqués par ces ravageurs.
- Maladies bactériennes : évolution de la nervation noire et présence de pourriture molle bactérienne dans quelques champs de crucifères des Basses-Laurentides et de Québec.
- Hernie des crucifères : encore en progression cette semaine dans plusieurs secteurs.
- Taches alternariennes : premières observations sur des crucifères de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

ÉTAT DE LA SITUATION

Actuellement, les conditions climatiques sont très asséchantes. Les cultures en souffrent et flétrissent durant le jour. Comme on ne prévoit pas de précipitations significatives pour les prochains jours, l'irrigation de vos crucifères devra débuter très bientôt, si ce n'est pas déjà fait. Les nouvelles implantations et les crucifères au stade inflorescence ou pommaison sont les plus sensibles au manque d'eau.

Continuez de prévenir, tel que présenté dans les avertissements précédents, le développement de désordres physiologiques (brûlure de la pointe et tige creuse) associés à une carence en calcium pouvant survenir lors des poussées de croissance.

MOUCHE DU CHOU

On observe une baisse de la ponte de la mouche du chou dans la majorité des champs de crucifères dépistés par nos collaborateurs. Cependant, quelques-uns sont sous avis de traitements. Le temps chaud et sec nuit à la survie des œufs, ce qui aidera sûrement au bon contrôle des larves de cette 2^e génération de mouche du chou.

Assurez-vous de protéger adéquatement vos crucifères à racines tubéreuses (radis, rutabagas, navets) tout au long de leur développement puisqu'elles sont les crucifères les plus vulnérables aux attaques de la mouche du chou.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Dans certains secteurs (Basses-Laurentides, Québec et Saguenay–Lac-Saint-Jean), on note une présence accrue de la piéride du chou. En effet, on observe davantage de papillons en vol, d'œufs et de larves de ce lépidoptère. Dans d'autres sites (Basses-Laurentides, Lanaudière et Québec), ce sont les populations de fausses-arpenteuses du chou qui ont augmenté. Toutefois, la fausse-teigne des crucifères demeure la chenille défoliatrice que l'on retrouve en plus grand nombre dans les champs. Des traitements sont donc en cours pour réprimer ces trois Chenilles.

Les seuils d'intervention, indiqués dans le *Manuel de l'Observateur - Ravageurs et maladies des crucifères* du RAP, sont établis en fonction de la culture et de son stade de développement. Ils varient de 5 à 30 % de plants porteurs de chenilles défoliatrices toutes confondues (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou). Pour connaître les insecticides homologués contre ces ravageurs, référez-vous au bulletin d'information [No 01](#) du 18 juillet 2007 (Version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrieseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>).

PUCERONS

Les pucerons se font de plus en plus présents dans les champs de crucifères. On observe maintenant assez régulièrement la formation de petites colonies.

Les traitements spécifiques contre ces ravageurs sont habituellement faits dans des champs de crucifères asiatiques. Pour les autres crucifères, on profitera plus souvent du traitement prévu contre les chenilles défoliatrices pour choisir un insecticide pouvant également réprimer les pucerons.

Pour plus d'information au sujet des pucerons (description, dégâts et stratégie d'intervention), consultez l'avertissement [No 11](#) du 12 juillet 2007 (<http://www.agrieseau.qc.ca/Rap/documents/a11cru07.pdf>). De plus, le bulletin d'information [No 01](#) du 18 juillet 2007 (Version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrieseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>) dresse la liste des insecticides homologués dans les crucifères pour réprimer les pucerons.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les derniers jours ont été propices à la capture de la cécidomyie du chou-fleur. On rapporte une augmentation des captures d'adultes dans des pièges à phéromones dans des champs participant au réseau de surveillance de la cécidomyie du chou-fleur en Montérégie-Ouest, dans les Basses-Laurentides et à Laval. Dans d'autres champs de ce réseau, les captures sont nulles ou bien sporadiques. De plus, des dégâts causés par cet insecte ont été observés dans des champs de crucifères. Des traitements insecticides sont en cours dans les champs vulnérables.

Il est possible que d'autres champs de crucifères hébergent des adultes ou des larves ou démontrent des dégâts caractéristiques du ravageur. Demeurez à l'affût de la présence du ravageur ou de ses dégâts caractéristiques. Consultez le bulletin d'information [No 04](#) du 1^{er} juin 2006 (<http://www.agrieseau.qc.ca/Rap/documents/b04cru06.pdf>) pour la description des dommages causés par cet insecte.



Exemples de dommages causés par la cécidomyie du chou-fleur



Bourgeon central endommagé et feuilles chiffonnées sur un plant de chou



Cicatrices liégeuses sur brocoli

Les insecticides MATADOR 120 EC (lambda-cyhalothrine) (3 applications permises/année) et ASSAIL 70 WP (acétamiprid) (5 applications permises/année) sont homologués dans plusieurs cultures de crucifères afin de lutter contre la cécidomyie du chou-fleur. Les étiquettes de ces 2 insecticides dressent la liste complète des cultures de crucifères où leur usage est permis et vous donnent des renseignements essentiels à l'utilisation de ces insecticides. Il est important de ne pas toujours employer le même insecticide lors des pulvérisations afin de diminuer les risques de développement de la résistance du ravageur aux insecticides. Respectez un délai de 7 jours entre les traitements. Le nombre de traitements insecticides requis reste à préciser dans les cultures de crucifères. Un projet pour établir un seuil d'intervention basé sur le nombre de captures d'adultes retrouvés dans les pièges à phéromones est en cours. Ce projet permettra de préciser la stratégie d'intervention.

LIMACES

Les limaces font maintenant des dommages dans des choux-fleurs et des choux chinois des régions de Lanaudière, de la Montérégie et de Québec. À certains endroits, des interventions ont même été nécessaires lorsque les limaces s'attaquaient aux parties vendables de façon trop importante. L'avertissement [No 12](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12cru07.pdf) du 19 juillet 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12cru07.pdf>) vous donne plus de détails sur les limaces et les méthodes de lutte.

MALADIES BACTÉRIENNES

La nervation noire a évolué dans des champs des Basses-Laurentides, de Lanaudière, de la Montérégie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. De plus, on nous rapporte la présence de pourriture molle bactérienne à la base de plants de crucifères des régions des Basses-Laurentides et de Québec. Ces deux maladies bactériennes sont plus actives lorsque les conditions climatiques sont chaudes et humides. Veillez à prévenir leur propagation et la contamination de nouveaux sites en suivant les conseils quant aux pratiques culturales à adopter indiqués dans l'avertissement [No 12](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12cru07.pdf) du 19 juillet 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12cru07.pdf>).



HERNIE DES CRUCIFÈRES

La hernie des crucifères progresse aux endroits où elle était déjà présente et de nouveaux sites sont infectés. Dans certains cas, la maladie nuit considérablement aux cultures et engendre des pertes importantes.

La prévention est donc de mise! Pour ce faire, on doit éviter de passer dans les zones contaminées, faire les travaux au champ lorsque le sol est sec et nettoyer les instruments, les outils et les chaussures souillés de terre infectée avant de les utiliser dans les champs ou les parties de champ exempts de maladie.

TACHES ALTERNARIENNES

On nous rapporte l'observation des premières taches alternariennes (taches noires et taches grises) sur des crucifères des régions de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ailleurs, où les maladies sont déjà présentes, la situation est stable et les taches se maintiennent sur les plus vieilles feuilles.

Stratégie de lutte

Les taches alternariennes causent habituellement peu de pertes lorsqu'elles sont localisées sur les feuilles basales de crucifères qui sont sur le point d'être récoltées. Par contre, les dommages peuvent être plus importants pour les plus jeunes crucifères. Il est alors préférable de procéder à l'application de fongicides dès l'apparition des premiers symptômes ou lorsque les conditions sont propices aux infections. La liste des fongicides homologués contre les taches alternariennes dans les crucifères est disponible dans le bulletin d'information [No 01](#) du 18 juillet 2007 (Version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agriresseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>).

Texte sur la cécidomyie du chou-fleur rédigé par :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
Tél. : 450 589-5781, poste 251

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseur crucifères
Agro-Production Lanaudière inc.
741-A, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Téléphone : 450 756-8183 – Télécopieur : 450 756-0874
Courriel : apl@intermonde.net

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Émilie Morissette, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – crucifères – 2 août 2007

